

À l'occasion du Mois Parisien du handicap, présentation des actions en faveur de l'accessibilité et des personnes en situation de handicap dans le 14^e

p. 10 à 12



Un atelier de végétalisation participatif rue de la Sablière

p. 5



Eco-rénovation de la résidence du 1, rue de Gergovie

p. 6



Nouvelle direction et nouveau projet pour le théâtre 14

p. 8-9

TOUS RÉUNIS EN JUIN POUR LE MOIS PARISIEN DU HANDICAP DANS LE 14^e !



ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

Comment progresser vers l'autonomie ?

Pour que le principe de l'accessibilité universelle (prise en compte de tous les handicaps) progresse, il reste énormément à faire. Les politiques publiques ont une grande responsabilité bien sûr mais pas seulement.

En juin, aura lieu la 3^e édition du Mois du Handicap. L'occasion de faire connaître le travail remarquable des acteurs dans ce domaine mais aussi de sensibiliser et mobiliser tout le monde aux réalités du handicap.

C'est primordial car le regard et le comportement sur le handicap doivent encore évoluer ! Depuis 2014, nous avons créé un Conseil Local du Handicap et depuis nous avons proposé que chaque conseil de quartier s'y implique.

Plus largement, nous appelons chacune et chacun d'entre vous à participer et à vous impliquer ! Nous sommes tous concernés ! Le handicap est aussi une question de citoyenneté.

PROJET URBAIN MAINE-MONTPARNASSE

Dans les prochains jours, je participerai au choix de l'équipe pluridisciplinaire lauréate pour définir l'avenir de ce quartier historique de Paris. Cette décision doit être prise par la Ville de Paris, les 3 mairies d'arrondissement concernées et les copropriétaires de la Tour et de l'ensemble immobilier Maine-Montparnasse.

À cette étape du projet, je veux vous donner les principes de ma réflexion et de mon action qui guideront mes prochaines interventions publiques.

Aujourd'hui, ma première exigence est que la programmation à définir de ce projet urbain se réalise avec une densité de construction équivalente à ce qui existe aujourd'hui. Ma seconde est de parvenir à une programmation utile à l'intérêt général.

La réalisation du projet Maine-Montparnasse est une occasion unique de réaliser un aménagement urbain qui réponde aux défis de la transition climatique de notre ville-métropole. Il n'est, pour moi, pas question que cet objectif ou plutôt cet impératif soit soumis à une contrepartie d'optimisation foncière privée.

Au contraire, la responsabilité doit être partagée et portée par le public ET par le privé au moment où la spéculation immobilière, la densité commerciale doivent être plus fortement régulées. La ville chère, la vie chère sont des réalités qui ont des conséquences au quotidien pour les Parisiennes et les Parisiens de toutes les générations.

Je m'opposerai à une programmation qui pourrait favoriser la spéculation immobilière (bureaux ou logements) ainsi qu'une surdensité commerciale. Je porterai un projet à haute ambition d'écologie urbaine et je porterai un projet alternatif aux modèles de consommation uniformes que l'on peut retrouver partout dans les grandes capitales mondiales.

Sur tous ces sujets, le projet Maine-Montparnasse sera de ce point de vue emblématique : je compte sur votre présence aux prochains rendez-vous présentés dans ce journal.

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

[@carine_petit](#)

Directrice de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Julie Bordron, Gwenaëlle Evin, Laurent Sounack
Photos : Camille Dampierre, Yann Guillotin, Nicolas Ravelli, Noëlle Sabater - Émilie Chaix,
David Lefeuve, Elodie Loprin / Mairie de Paris
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.
2, place Ferdinand Brunot, 75 675 Paris CEDEX 14
Création graphique : Advitam.
Tirage : 74 000 ex. Impression : LA MAISON DES IMPRESSIONS
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE

...

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Commission crèches, mises à disposition des salles municipales, vœu pour la distribution de produits d'hygiène intime, convention d'occupation pour le pavillon Montsouris

p. 3

RETOURS EN IMAGES

Votre printemps en 2019

p. 4-5

LE 14^e EN MOUVEMENT

Prévention web@do

p. 6

Maine-Montparnasse :
rendu des propositions
d'évolution

p. 7

Le renouveau du théâtre 14 :
nouvelle direction, nouveau projet,
rénovation du théâtre

p. 8-9

ZOOM SUR:

Les mesures en faveur de
l'accessibilité et des personnes en
situation de handicap dans le 14^e

p. 10-12

DÉCRYPTAGE

Comment Paris facilite le tri

p. 13

TRIBUNES

p. 14-15

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur le conseil d'arrondissement du 18 mars 2019



Bilan annuel des attributions

Comme chaque année, une communication sur le bilan de la commission d'attribution de places en crèches est présentée devant le Conseil. En 2018, cette commission s'est réunie 5 fois et a attribué 898 nouvelles places dont 377 places de petits, 352 places de moyens et 169 places de grands. Les décisions prises sont collégiales et se font sur la base des critères ci-dessous énoncés sans qu'il n'y ait de hiérarchie au sein de ces critères qui sont appréciés en fonction et en cohérence avec l'ensemble des demandes traitées :

- La situation familiale (nombre d'enfants, présence d'un frère ou d'une sœur dans la structure au moment de l'adaptation, présence ou non des deux parents dans le foyer, jumeaux ou naissances multiples, adoption)
- L'activité des parents (en activité professionnelle, bénéficiaire du RSA, en recherche d'emploi ou étudiant),
- Les ressources du foyer,
- Les conditions liées à la santé, handicap (parent et/ou enfant),
- Les situations relevant de la prévention et de la protection de l'enfance,



Bilan des mises à disposition des salles municipales

En 2018, la Mairie du 14^e a poursuivi son action de soutien aux acteurs du monde associatif en mettant à leur disposition les locaux relevant de sa gestion. Le bilan annuel présenté au Conseil intègre aussi, pour la première fois, un état détaillé des mises à disposition de locaux réalisées par la Maison de la Vie associative et citoyenne (MVAC), en tant que lieu destiné à faciliter la vie quotidienne des associations ayant une activité dans l'arrondissement.

Ainsi pour cette année, le nombre de mises à disposition des locaux, toutes activités confondues, s'élève à :

- 565 pour la salle municipale Moulin des Lapins,
- 574 pour la salle municipale Saint Gothard,
- 1 189 pour le bâtiment principal de la mairie (hors les 561 mariages célébrés) - salle des mariages et la salle polyvalente principalement,
- 178 pour la Mairie Annexe.
- 453 pour ce qui concerne la MVAC.

Ces mises à disposition représentent un volume total de 1 182 jours.

Lors de chaque mise à disposition de locaux est conclue une convention d'occupation temporaire dans laquelle sont précisées les obligations du bénéficiaire et le montant de la redevance due. 18 154€ ont ainsi été collectés en 2018. La gratuité est toutefois accordée aux « manifestations organisées par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général au niveau local, national et international et justifiant d'une activité régulière dans l'arrondissement ». C'est le cas pour les mises à disposition de la MVAC, puisque toutes les associations qu'elle accueille répondent à ces conditions.



Vœu pour la distribution de produits d'hygiène intime

Les protections menstruelles sont des produits indispensables et qui représentent un coût important dans un budget. Elles revêtent un caractère d'urgence sociale pour les femmes en situation de précarité. En témoignent la mise en place de collectes et distributions par les associations (Règles élémentaires, Resto du Cœur). Considérant que les pouvoirs publics ne doivent pas se contenter des initiatives privées pour s'assurer que chaque femme puisse

se protéger convenablement, les élus du 14^e demandent à la Maire de Paris que la Ville de Paris expérimente un dispositif de distribution de produits d'hygiène intime à destination de jeunes filles, collégiennes, lycéennes et étudiantes, qui soit non stigmatisant et facile d'accès partout dans Paris.



Une nouvelle convention d'occupation pour le « Pavillon Montsouris »

Situé 20 rue Gazan dans le parc Montsouris, le Pavillon Montsouris est une dépendance du domaine public de la Ville de Paris. La convention d'occupation arrivant à son terme, la Ville a lancé une consultation pour en conclure une nouvelle d'une durée de 10 ans. Son objectif était de désigner un opérateur chargé d'exploiter le Pavillon Montsouris, à usage de café restaurant et activités de réception ouvert à tous les publics. Quatre candidats ont répondu mais deux seulement avec un dossier complet. Leurs offres ont été examinées sur la base des trois critères définis par la consultation :

- Qualité du projet d'exploitation dans sa capacité à contribuer au respect de la destination du site, à son animation, à son ouverture à tous les publics et à son intégration dans son environnement,
- Proposition de redevance,
- Robustesse économique de l'offre.

Actuel exploitant du lieu, la SARL « Restaurant du Pavillon du Lac du Parc Montsouris » a présenté le dossier le plus solide. Son projet s'inscrit dans la continuité du restaurant existant, mais vise aussi à diversifier l'offre des prestations de restauration, avec notamment une formule buffet midi et soir, afin d'élargir la clientèle de l'établissement, notamment vers un public plus jeune. Autre atout du projet, il intègre un volet architectural et paysager ambitieux qui améliorera l'intégration du Pavillon dans le site.

RETOURS EN IMAGES VOTRE PRINTEMPS DANS LE 14^e



© Noëlle Sabater

HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN

Comme chaque année, une cérémonie pour honorer la mémoire de Missak Manouchian a été organisée le 21 février au 11, rue de Plaisance, son dernier domicile. Responsable militaire de la région parisienne des Francs-Tireurs et Partisans, il fut arrêté le 16 novembre 1943 et fusillé par les nazis le 21 février 1944 au Mont-Valérien avec 21 camarades de son groupe. Un hommage sera également rendu à Olga Bancic, seule femme du groupe Manouchian, le vendredi 10 mai prochain à 11h30 devant la plaque apposée à son nom sur l'immeuble du 114, rue du Château.



© Camille Dampierre

UN ATELIER DE VÉGÉTALISATION PARTICIPATIF POUR EMBELLIR LA RUE DE LA SABLIERE

Avec l'arrivée du printemps, l'équipe de Végétalisons le 14^e a repris du service ! Entre le 21 et le 23 mars, le rendez-vous était donné à l'angle des rues Saché et la Sablière pour participer à un chantier de co-construction de bacs et mobilier urbain, suivi d'un atelier de plantations participatives avec l'association Vergers Urbains. Ce lieu était l'un des quatre choisis dans le projet « Poursuivre la végétalisation dans le 14^e », lauréat du budget participatif 2016. Le mois de la végétalisation de la Mairie du 14^e se poursuit jusqu'au 25 avril : ballade verte, exposition, ateliers de plantations et distributions de graines sont au programme !



© Yann Guillotin

INAUGURATION DU TERRAIN DE BASKET RÉNOVÉ DANS LE SQUARE PATURLE

Après deux ans de rénovation, c'est un terrain de jeu flambant neuf qui a été inauguré le samedi 23 mars dans le square de la rue Paturle. Une excellente nouvelle pour les amateurs de basket qui disposent désormais d'un superbe terrain en accès libre et permanent, exclusivement consacré à la pratique de leur sport favori. Issu du budget participatif, le projet a été entièrement financé par la Ville à hauteur de 300 000 euros. Il est le fruit d'une collaboration exemplaire entre le club Paris Basket 14 et les équipes sport et espaces verts de la Ville. Le terrain est aussi esthétique que fonctionnel avec son revêtement en gomme bleue, pour atténuer le bruit et le risque de blessure, et son équipement aux normes et digne d'un terrain de compétition.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT !

Les habitants installés en 2018 dans le 14^e ont été conviés à une soirée d'accueil le jeudi 21 mars à la mairie. Après le discours de Carine Petit et la remise des principaux supports d'information municipaux, ils ont pu faire la connaissance des élus et des équipes de la mairie autour d'un pot convivial et d'un buffet préparé par les équipes de la Caisse des Ecoles. Les services de la Mairie, de la DPE, les bibliothèques, la MVAC mais également les Conseils de quartier étaient présents pour les accueillir et leur fournir toutes les informations de la vie quotidienne.



© DR



© DR

MOIS DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Comme chaque année, la Mairie du 14^e s'est mobilisée avec ses partenaires pour proposer un riche programme autour de la journée du 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Les activités présentées tout au long du mois de mars ont été l'occasion de nombreux débats sur les questions d'égalité et de parité. Le colloque sur « les femmes handicapées et le sport » organisé à la mairie par l'association Femmes pour le dire, femmes pour agir a été l'un des temps forts. La notion « d'empowerment » était illustrée de belle manière avec les témoignages de sportives handicapées devenues championnes de leur discipline.



© Yann Guillotin

LES FINES LAMES SE JAUGENT AU CHALLENGE DE L'ASPTT

La section escrime de l'ASPTT a rassemblé 176 escrimeurs français et internationaux, les 16 et 17 mars, pour disputer au stade Elisabeth le trophée ASPTT et le challenge Taillandier. Aux termes de duels spectaculaires, Sophie Saudo, du Toulouse UC, remporte le trophée chez les dames, et Raphael Faure de St Gratien, chez les hommes. Le club de St Gratien est également récompensé par la coupe de la Mairie du 14^e. Bravo à l'ASPTT, à l'OMS 14 et à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au succès de ce beau week-end sportif.



Le Petit Bus fait étape dans le 14^e

Pensé comme un Relais jeux mobile pour les enfants, parents et professionnels, le Petit Bus de l'association ABC Puériculture a démarré ses tournées dans Paris en 2016. Il propose désormais ses services dans le 14^e. Ce bus est ouvert aux auxiliaires parentales et aux assistantes maternelles agréées indépendantes avec les enfants qu'elles accueillent les jeudis après-midi de 15h à 17h sur la place du cardinal Wyszyński. Ils sont accueillis et accompagnés par une éducatrice de jeunes enfants pour un temps de jeu, de rencontres et d'échanges.

Les professionnelles et les familles doivent s'inscrire en contactant l'association.
Contact: [01 43 22 84 10](tel:0143228410) – mail: lepetitbus@abcpuericulture.com

Prévention Web@do: pour un usage raisonné des technologies numériques

Cyberharcèlement, désinformation, contenus non adaptés, piratage des données personnelles... l'utilisation d'internet présente des risques auxquels les adolescents sont particulièrement exposés. Considérant qu'une sensibilisation précoce est le meilleur moyen de les prévenir, l'association Florimont lance son dispositif « Prévention web@do ». En lien avec les acteurs du tissu associatif et le milieu scolaire, Florimont organise à la demande, en une ou plusieurs séances d'une heure et demi, des débats sur ces sujets qui sont abordés soit d'une manière globale, soit sur un thème particulier. Des avis d'experts sur les risques et les bonnes pratiques sont proposés sous forme de courtes vidéos; des informations, des conseils et des adresses en cas de difficultés sont fournis aux participants. « Il ne s'agit pas de tenir des propos moralisateurs mais de donner aux jeunes l'occasion d'évoquer ces sujets, de les aider à formuler leurs questions, leurs craintes, leurs expériences ou celles dont ils ont connaissance. Et de leur indiquer le chemin d'un usage conscient et raisonné de ces technologies », précisent

les animateurs du dispositif. L'équipe de Florimont mène depuis plusieurs années des actions auprès des jeunes via la ludothèque Ludido et l'atelier de jeux vidéo, Vidéado. Par ailleurs, elle propose un soutien aux adultes (Tous connectés) pour les démarches en ligne. C'est donc naturellement qu'elle s'est préoccupée de l'information et de l'éducation aux questions de sécurité et de risques liés aux usages des technologies numériques.
Contact: webado@assoflorimont.fr



Le 25 mars, une soirée de présentation de Web@do était organisée à l'école Hyppolite-Maindron avec des parents de plusieurs écoles élémentaires du 14^e.

Le 50 000^e diplôme FOURMI remis à l'école Sévéro



Le jeudi 21 février, la Mission de Prévention de Contact et d'Ecoute du commissariat 14^e organisait une séance de prévention avec les élèves de CM1 CM2 de l'école primaire Sévéro. C'est à l'issue de cette intervention qu'a été remis à l'un des élèves le 50 000^e diplôme Fourmi (formation urgence minimum). Ce programme de formation aux premiers secours est né d'un partenariat entre la Préfecture de

Police et le SAMU de Paris. A travers des mises en situation, les élèves intègrent les fondamentaux des premiers gestes qui sauvent et sont sensibilisés à l'importance de l'alerte. Ils apprennent par des exercices à passer un appel d'urgence, à donner une adresse précise et à décrire l'état d'un blessé. Grâce à ce programme, mis en œuvre depuis 2005 dans les écoles et collèges, plus de 50 000 élèves sont maintenant formés pour bien réagir dans les situations d'urgence!

Bilan de la 2^e Nuit de la Solidarité

Les premiers résultats de la Nuit de la solidarité 2019 ont été présentés: 3 622 personnes sans abri ont été dénombrées par les 356 équipes déployées à Paris et par les partenaires de la Ville dans la nuit du 7 au 8 février. 1 700 bénévoles et 400 professionnels ont participé à l'opération. Le nombre de sans-abri est en hausse avec 600 personnes supplémentaires. La zone d'intervention était un peu plus large cette année mais, même à périmètre constant, la hausse est estimée à 200 personnes. Et cela, alors que 1 500 places nouvelles ont été créées depuis la précédente édition. Dans le 14^e, 76 personnes ont été décomptées contre 72 en 2018.

Les premiers éléments statistiques issus des questionnaires peuvent être consultés sur le site paris.fr. Un rapport plus détaillé sera rendu public par l'Apur après l'analyse des résultats.



© DR

Maine-Montparnasse: rendu des propositions d'évolution

Depuis plusieurs mois, 4 équipes pluridisciplinaires travaillent à proposer un projet d'évolution du quartier Maine-Montparnasse sur un vaste secteur allant de Mouchotte à la rue de Rennes. Cette étude est co-pilotée par la Ville de Paris et la copropriété de l'EIMM. Les 4 équipes ont rendu leur proposition d'évolution du quartier. En l'état actuel des projets présentés, aucun ne peut être choisi.

En effet, tous prévoient une augmentation de la constructibilité entre 18 et 25 % de plus que l'existant sans qu'aucune justification en terme programmatique ou financier ne soit indiquée. Le secteur de Maine Montparnasse est déjà suffisamment dense, les projets doivent donc maintenir un niveau de constructibilité équivalent à l'existant.

Une vigilance est également de mise quant à la programmation. Si tous prévoient une réduction de la part de commerces, ils prévoient tous la création de surface de bureaux dans un secteur qui en comprend déjà beaucoup. Un des objectifs du projet doit être d'apporter une mixité d'usage à ce site avec la création de logements, notamment du logement social, et des équipements d'intérêt général non consuméristes relevant du secteur public, associatif et/ou de l'ESS avec un modèle économique alternatif.

Venez nombreux visiter l'exposition présentant les 4 projets à partir du 9 mai au Pavillon de l'Arsenal et à la réunion publique du 13 mai en soirée dans le 15^e (lieu en cours d'identification – information à suivre sur le site mairie14.paris.fr).



© DR

Bientôt les travaux rue Didot

Les travaux de réaménagement de la partie sud de la rue Didot, entre le boulevard Brune et la rue d'Alésia, approchent. Ils débuteront le 13 mai avec une phase de désamiantage de la chaussée puis se poursuivront entre juin et août 2019 avec l'élargissement des trottoirs impairs, la création d'une piste cyclable et la création de trois plateaux surélevés. Rendez-vous après les vacances d'été pour inaugurer une rue plus confortable et plus accessible pour tous!

La résidence du 1 rue de Gergovie rénovée et plus économe



© Marc-AVIGNON A&B Architectes

Après la réhabilitation de ses 303 logements sociaux, la grande résidence d'ICF Habitat la Sablière, au 1 rue de Gergovie, a été inaugurée le 9 avril. Bien que construite en 1961, elle paraît maintenant comme neuve: les façades, toitures terrasses et parties communes

ont été entièrement refaites. Mais les travaux, financés avec le soutien de la Ville de Paris, ont d'abord été réalisés dans une logique d'éco-rénovation avec la modernisation du chauffage collectif, l'isolation thermique du bâtiment et la mise en place d'un système innovant de production d'eau chaude. Résultat? Une empreinte écologique qui se rapproche des constructions actuelles et moins de charges pour les locataires. Avec une consommation du bâtiment ramenée de 220 à 74 kWh/m²/an, le programme satisfait aux exigences du Plan Climat. D'autres grandes opérations Plan Climat sont à venir dans l'arrondissement, comme celle de la de réhabilitation des 630 logements de l'ensemble Didot-Bardinet-Jacquier-Alésia, présentée en réunion publique le 27 mars.

Forum de l'éco-rénovation

L'Agence Parisienne du Climat organise la 7^e édition de son Forum de l'éco-rénovation en copropriété. C'est le rendez-vous gratuit et incontournable des Parisiens pour un habitat plus confortable, plus économe et plus durable, et des syndicats qui veulent initier une démarche d'éco-rénovation. Il se déroulera à l'Hôtel de Ville le 16 avril de 9h à 18h. Les visiteurs pourront trouver lors de cette journée des solutions concrètes pour améliorer le confort et l'isolation thermique ainsi que le confort acoustique. Quel que soit le stade d'avancement du projet, le Forum de l'éco-rénovation permettra de trouver le bon interlocuteur pour être accompagné dans sa démarche.



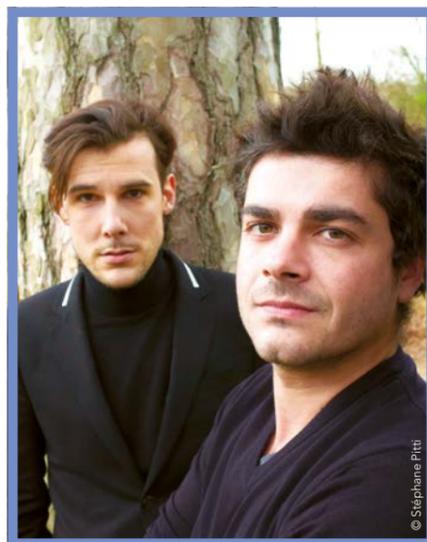
LE RENOUVEAU DU THÉÂTRE 14

De mai à novembre, le théâtre municipal du 20, avenue Marc Sangnier va fermer ses portes pour se refaire une beauté. Avec l'entrée en scène d'une nouvelle équipe de direction, la prochaine saison s'annonce riche en surprises et nouveautés.

La dernière représentation de la Double inconstance de Marivaux, le 20 avril, viendra clore la saison du Théâtre 14. Ce soir-là, l'émotion sera au rendez-vous puisque Emmanuel Dechartre fera ses adieux au public du 14^e, après avoir dirigé le théâtre pendant près de 30 ans.

Pour lui succéder, un appel à candidature a été lancé l'an dernier par la Ville de Paris et l'association du Théâtre 14. Plusieurs dizaines de projets de grande qualité ont été passés au crible par le jury présidé par Bruno Racine et composé de Carine Petit, Maire du 14^e, de représentants de l'association du Théâtre Paris 14 et de la Ville. C'est le projet porté par Mathieu Touzé et Edouard Chapot qui a su le mieux les séduire. Ce duo, aux talents complémentaires, prendra donc la direction de l'établissement à la saison prochaine pour donner une nouvelle impulsion à la vie du théâtre. Actuellement administrateur du CDN - La Comédie de Béthune, Edouard Chapot a une solide connaissance des enjeux des structures publiques. Mathieu Touzé est lui comédien, metteur en scène et directeur du collectif Rêve Concret. Ensemble, ils se consacreront à la direction artistique du lieu.

Se décrivant tous deux comme des passionnés et des enfants du théâtre public, ils nous présentent les orientations de leur projet.



Mathieu Touzé (à gauche) et Edouard Chapot (à droite)

Qu'est ce qui va changer avec votre entrée en fonction au théâtre 14?

Nous voulons d'abord rassurer les habitués. Nous avons la chance d'être dans une passion qui se déroule très bien et nous n'avons nullement l'intention de nous couper de l'héritage de la direction actuelle. Nous allons construire autour de ce qui a été fait, en restant attentif aux attentes du public fidèle. Les compagnies qui ont grandi ou qui ont leur habitude au Théâtre 14 continueront également d'avoir toute leur place dans la programmation.

La programmation de votre première saison est-elle arrêtée?

Il est trop tôt pour la présenter en détail mais nous pouvons déjà dévoiler le nom de sa prestigieuse marraine, Marina Hands, Molière de la meilleure comédienne et César de la meilleure actrice. Ce sera une saison riche, avec des spectacles qui tournent plus, pour plus de propositions

artistiques. Il y aura entre 10 et 15 spectacles pour 150 représentations environ. Nous voulons donner à voir une grande diversité esthétique, avec un équilibre entre les grands noms et les compagnies émergentes. Notre programmation sera aussi ouverte aux créations des autres théâtres de la Ville, avec lesquels nous travaillerons étroitement. Et nous garderons aussi des espaces pour des soirées avec nos partenaires locaux. Nous avons déjà beaucoup d'idées avec le centre Paris Anim' Marc Sangnier et avec la MPAA pour des actions communes.



© Elodie Luprin / Mairie de Paris

Quel regard portez-vous sur le Théâtre 14?

Ce n'est pas le plus grand des théâtres municipaux mais c'est un bel outil, notamment avec son très beau plateau de 12 m d'ouverture. La taille du théâtre, surtout, est parfaitement adaptée à notre projet. A Paris, une jauge de moins de 200 places n'est pas très difficile à remplir. Cela donne la liberté de tenter des choses, sans être contraint comme les grandes salles de chercher à faire des « tubes ». Son échelle permet d'être proche des gens et de travailler précisément avec eux. Or pour nous, ce théâtre s'envisage d'abord comme un service public de proximité. Encore trop de gens du quartier ne vont pas au théâtre. Une de nos priorités sera de travailler sur la mixité. C'est un engagement fort que nous avons d'être inclusif et de les convaincre que c'est aussi un endroit pour eux.

Comment allez-vous les persuader de passer la porte?

Pour cela il faut d'abord un lieu convivial et accueillant. Nous voulons que le Théâtre 14 soit une maison ouverte, un espace partagé entre les artistes et les habitants. Même en journée il sera possible de venir boire un café et d'échanger avec les équipes et les résidents du théâtre. Car le théâtre accueillera beaucoup d'artistes. Chaque saison

deux compagnies émergentes seront associées au théâtre, accompagnées dans leur création et invitées à en présenter les étapes au fil de l'eau. Quatre comédiens auront par ailleurs le statut d'artistes associés et viendront aussi régulièrement pour animer le lieu. Il se passera souvent des choses intéressantes au théâtre. Même le hall et le bar seront réinvestis pour les partager.



Quatre étoiles montantes de la nouvelle scène seront artistes associés. De gauche à droite, aux côtés de Mathieu et Edouard : Estelle N'Tsendé, Yuming Hey, Séphora Pondi et Océane Cairaty

Est-ce suffisant pour donner le goût d'assister aux spectacles?

Non, pour cela nous allons mettre en place de véritables parcours spectateurs. Au niveau de la programmation, il faut partir des artistes connus du public, valeur sûre du théâtre public pour créer le contact et gagner la confiance. Puis ouvrir sur des propositions plus surprenantes pour que le spectateur puisse se laisser tenter, affiner ses goûts et se surprendre. À nous aussi de montrer que le théâtre dans ses différentes formes peut rester accessible et attrayant, que ça peut être contemporain sans que cela soit ennuyeux et classique sans que ce soit figé.

Le Théâtre 14 sera-t-il aussi un lieu pour la pratique théâtrale?

Il y a une grande activité de pratique amateur dans le 14^e. Sans vouloir en faire leur métier, beaucoup pratiquent à haut niveau et ont envie de nourrir leur pratique artistique. Malheureusement les ateliers avec les grands comédiens ou grands metteurs en scène sont souvent réservés aux professionnels. Notre idée est de faire en sorte que les artistes qui viennent au Théâtre 14 soient accessibles à tous les publics. Dans le cadre de l'Université populaire du théâtre, nous proposerons des stages classiques mais aussi toute une série d'outils pour installer un dialogue permanent et permettre à tous ceux qui s'intéressent au théâtre de construire leur propre parcours artistique. Nous avons donc une vision globale, avec l'ambition de donner une vue d'ensemble de ce qu'est la création théâtrale publique aujourd'hui. Si à la fin de la saison le spectateur peut se faire un avis sur ce qu'il aime et s'il se sent légitime à pousser la porte des autres théâtres, notre mission sera remplie.

Le théâtre fait peau neuve



© David Lefevre / Mairie de Paris

Pour plus de confort les travaux vont être l'occasion de remplacer l'ensemble des fauteuils des gradins mais aussi de faire évoluer le plan de salle. L'unique allée centrale sera remplacée par deux allées latérales et un parterre central et la jauge ramenée de 192 à 180 places. La circulation sera ainsi plus aisée et les spectateurs mieux positionnés dans l'axe de la scène. L'accessibilité sera aussi améliorée avec la mise aux normes de la salle

(places PMR, boucle à induction magnétique) et du sanitaire public. L'entrée et le bar du théâtre seront requalifiés (peinture, éclairage, signalétique) pour offrir un espace d'accueil plus convivial et le système de ventilation sera remplacé. Les travaux sont prévus de mai à novembre, avec un budget de plus de 200 000 euros. À la fin 2019, le théâtre sera modernisé et flambant neuf pour sa nouvelle saison.

Bravo et Merci Emmanuel Dechartre!

Quand il devient directeur du Théâtre 14 en 1991, Emmanuel Dechartre est déjà un acteur accompli, qui a joué sur les plus grandes scènes. Il a aussi été l'un des pionniers du spectacle vivant à Paris en dirigeant depuis 1977 Théâtre, Musique et Danse dans la Ville. Le Théâtre 14 est alors dans ses premières années et cherche son public. Dès la première saison, Emmanuel Dechartre fait salle comble et enchaîne les succès (Caligula, Klebs et Rosalie...). Il propose une programmation populaire, qui mêle création contemporaine et grands classiques, et qui par le soin porté au texte frappe le cœur des gens. Il impose aussi son esprit libre en bataillant pour briser la frontière entre théâtre public et théâtre privé et pour que ses succès, maintes fois primés aux Molières, puissent continuer d'être joués partout ailleurs. Avec lui près de 200 pièces auront vu le jour au



© DR

Théâtre 14. Il laisse aussi en héritage l'Université populaire du Théâtre, qu'il a créée en 2014 avec Claude Idée et Michel Onfray. À 71 ans, il abandonne les responsabilités mais pas la vie d'acteur. On le retrouvera cet été dans l'Avare au Festival d'Avignon et à la rentrée dans le rôle de Blum au Petit Montparnasse.

ZOOM
SUR:

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITE ET DU HANDICAP DANS LE 14^e

En juin aura lieu la 3^e édition du Mois du handicap dans le 14^e, organisé par le Conseil Local du Handicap avec le soutien de la Mairie du 14^e. L'occasion de mieux découvrir les actions menées en faveur des personnes en situation de handicap et les acteurs locaux qui les font vivre.

À Paris, plus de 40 000 situations individuelles de handicap sont analysées chaque année. Chacun de nous peut être un jour directement concerné, de manière temporaire ou durable. Si on associe souvent le handicap aux personnes en fauteuils roulants, il faut aussi avoir à l'esprit que 85 % des handicaps sont invisibles, à l'image des troubles auditifs qui touchent 8 % des Français. Apporter des réponses en améliorant l'accessibilité, c'est créer un environnement plus convivial et inclusif pour tous, des personnes âgées aux personnes avec des problèmes de vue ou d'audition, en passant par les personnes avec une canne ou une poussette.

LES ACTIONS POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITE

Bâtiments

La collectivité compte 2 300 établissements recevant du public (ERP) dont 500 sont déclarés accessibles. La Mairie de Paris a produit et rendu ses agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) en 2015. Elle mène une politique volontariste puisque 200 nouveaux lieux doivent être rendus accessibles chaque année pour que tous les équipements le soient en 2024. Dans le 14^e, 39 des 161 ERP étaient déclarés totalement accessibles au 1^{er} janvier 2018.

Au-delà de l'accès physique à un lieu, la capacité de s'y repérer, de pouvoir communiquer et d'y pratiquer une activité donne sens à l'accessibilité universelle et permet de soutenir l'inclusion sociale.

Le site handicap.paris.fr propose une carte des lieux accessibles, avec une recherche détaillée par critères et types de handicap.

Voirie

La Ville et la Mairie du 14^e engagent des moyens importants pour faciliter les déplacements et promouvoir le confort de déplacement piéton. Les actions portent notamment sur :

- l'élargissement des trottoirs partout où c'est possible : rue Daguerra, rue de la Sablière, rue du Château, rue Didot...
- la mise en place des traversées sécurisées, comme sur l'avenue du Général Leclerc, l'avenue du Maine ou sur la place Hélène et Victor Basch.
- le déploiement des zones 30 et l'installation de zones de stationnement vélos pour améliorer la visibilité autour des traversées.
- l'installation de bandes podotactiles de guidage et de dispositifs sonores de traversée innovants pour les personnes aveugles et malvoyantes.
- l'organisation de marches exploratoires, avec les Conseils de quartier et les acteurs locaux du handicap, pour constater puis rectifier les anomalies d'aménagement sur l'espace public.



Le dispositif Audiospot

Audiospot est un service de diffusion géolocalisée d'information, consultable à partir d'une application sur smartphone. Conçu pour tous les usagers, en situation de handicap ou non, il propose notamment des fonctions d'audio guidage innovantes. La Mairie du 14^e a déployé le dispositif au printemps 2017 pour faciliter l'accès à ses services et présenter l'information à caractère patrimoniale. Audiospot a également été installé dans le quartier Montsouris, à l'initiative du Conseil de quartier Montsouris Dareau et va l'être bientôt sur le square Jane et Paulette Nardal à Broussais.



UNE PROMENADE POUR TOUS

Avec ses 15 000 m² d'espaces verts, la promenade plantée Jane et Paulette Nardal, qui va être inaugurée cet été, est le nouveau cœur vert du quartier Broussais. Sa création a fait l'objet d'une vaste concertation menée par la Mairie du 14^e et l'agence Oïkos, avec une attention particulière sur la question de l'accessibilité. Plusieurs réunions et ateliers de travail sur site, ou avec des maquettes tactiles, ont permis à différents services de la Ville et aux représentants d'associations de personnes en situation de handicap de s'exprimer sur les propositions d'aménagement. Ainsi, il a été décidé d'installer tout au long de la promenade un fil d'Ariane qui permet le guidage au sol des personnes déficientes visuelles, complété par des bornes et signaux sonores (dispositif Audiospot) pour aider à accéder aux différents espaces et mobiliers. Tout a été mis en œuvre sur le site pour favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite et en fauteuils roulants : reprise des sols, suppression de marches et de rampes non accessibles... Le détail a été poussé jusqu'au mobilier, avec par exemple des tables dont le tabouret bascule pour s'y installer en fauteuil ou des jeux et agrès accessibles en fauteuil roulant. Chacun pourra ainsi profiter dans les meilleures conditions d'un des espaces verts les plus accessibles de la capitale.



LE CONSEIL LOCAL DU HANDICAP

ELISABETH GUY-DUBOIS, 1^{ère} adjointe en charge du handicap, initiatrice du CLH 14

« Construire une société ouverte à toutes et tous et développer une dynamique municipale ouverte et inclusive est notre ambition.

Créer le Conseil Local du Handicap du 14^e a permis de proposer une nouvelle instance de démocratie participative, une instance ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans des actions dédiées en faveur des personnes en situation de handicap. Notre arrondissement est riche de volontés et de ressources humaines extraordinaires, grâce à elles de nombreux projets sont menés tout au long de l'année. Les acteurs de cette dynamique locale qu'ils soient institutionnels, associatifs ou individuels, se retrouvent pour organiser et coordonner le mois du handicap en juin 2019. Je vous invite à venir les rencontrer. »

© Nicolas Ravelli

Le CLH organise une réunion ouverte à tous, les 2^e mercredi du mois, de 19h à 21h en salle polyvalente de la Mairie du 14^e. Pour y participer envoyez un mail à copil-clh-paris14@googlegroups.com

3 QUESTIONS



PIERRE-EMMANUEL ROBERT,

membre du comité de pilotage du Conseil Local du Handicap du 14^e et responsable de la commission accessibilité.

Quel est le rôle du Conseil Local du Handicap ?

Le CLH est une instance participative qui a pour objectif d'être un lieu d'échanges et de propositions, permettant de renforcer l'inclusion de toutes et tous dans la vie de l'arrondissement. Il rassemble les personnes directement concernées par le handicap et les acteurs locaux, en considérant qu'ils sont les mieux placés pour identifier les besoins et les solutions concrètes à mettre en œuvre en matière d'inclusion et d'accessibilité de leur environnement direct. Les réunions du CLH sont mensuelles et abordent tous les sujets proposés à l'ordre du jour. Elles sont ouvertes à tous et chacun est le bienvenu pour apporter une idée ou un projet !

Comment est-il organisé ?

Nous avons mis en place dès l'origine un comité de pilotage avec 3 personnes chargées de l'animation. Nous utilisons aussi une liste de diffusion qui nous permet d'échanger et de coordonner nos actions entre les réunions. Nous fonctionnons actuellement avec trois commissions qui portent sur l'accessibilité, l'emploi et l'épanouissement. Transverse, cette dernière assure avec une grande efficacité l'organisation du Mois parisien du handicap. Ce rendez-vous annuel est pour nous primordial car il permet de communiquer avec un public qui sinon ne serait pas au courant.

Quels sont vos moyens d'action au niveau local ?

Nous avons différents outils à notre disposition. L'un d'eux est les marches exploratoires, auxquelles nous faisons participer des personnes avec différents handicaps. C'est suite à l'une d'elles que nous avons imaginé, avec le Conseil de quartier Mouton Duvernet, le projet « un quartier plus accueillant pour les aveugles et les malvoyants », qui a été soumis et voté dans le cadre du budget participatif, avec 75 000 euros pour financer de nouveaux aménagements. Et nous remontons évidemment aux élus tous les problèmes que nous identifions sur l'espace public pour trouver des solutions. Autre exemple, nous avons interpellé le Centre d'action Sociale car son bureau d'accueil était difficilement accessible en fauteuil. Nous avons pu régler le problème ensemble. Enfin depuis novembre 2018, nous avons la possibilité, comme les conseils de quartier, de déposer des vœux. C'est un autre outil utile pour porter nos demandes.



© Yann Guilletin

LE MOIS PARISIEN DU HANDICAP

Le Mois Parisien du Handicap est un rendez-vous annuel, festif et fédérateur consacré aux questions du handicap et de l'accessibilité. Depuis 2017, le CLH se mobilise pour l'organiser dans l'arrondissement avec le soutien de la Mairie du 14^e. Plus de 20 événements étaient proposés en 2017, 50 en 2018 et plus encore sont attendus pour l'édition 2019.

Tous au long du mois de juin dans le 14^e

Sensibilisation au jeune public (journées de sensibilisation dans les écoles et concours de dessin), théâtre, cinéma adapté, cinéma thématique, nombreux ateliers handisports, portes ouvertes, ateliers découverte, ateliers batucada, spectacles, expositions artistiques, fresque participative, fêtes sportives, conférences, témoignages, tables rondes/débats, parcours culturels adaptés en musées (Fondation Cartier, musée Chana Orloff etc...), concerts.

Les temps forts

FORUM du Paris du Vivre Ensemble

Samedi 15 juin place Jacques Demy de 13h à 18h
De nombreux stands: Moment festif et convivial



- Points d'information institutionnels
- Animations diverses, ateliers, musique, danse
- Parcours sensibilisation
- Balade roller/fauteuil
- Démonstrations handi sports
- Nombreux ateliers sports adaptés ouverts à tous

Avec Bachir Kerroumi et Ryad Sallem (sportifs handi)



Soirée de clôture

Mercredi 26 juin à 18h, en salle des mariages.

Engagez-vous comme bénévoles !

Rejoignez la commission issue du Conseil du handicap Paris 14 pour préparer le Mois du handicap. Une belle façon d'agir pour l'inclusion, le partage et la solidarité dans l'arrondissement.

Contact: mphparis@gmail.com



ANNIE MAKO: DU GESTE ARTISTIQUE A LA REFLEXION PHILOSOPHIQUE

Fondatrice de l'association Bête à Bond Dieu Production, Annie Mako met en place depuis 10 ans des actions citoyennes et artistiques, en français et langue des signes, visant à promouvoir l'égalité citoyenne et le droit à la connaissance pour tous. Sa compagnie de théâtre gestuel Clameur Public produit des spectacles vivant en faisant monter sur scène des comédiens sourds et entendants. Toutes ses créations sont prétextes à une réflexion commune, qu'elle nous invite à poursuivre collectivement pendant le Mois du handicap.

Le projet Philoscène

Philoscène, ce sont à la fois des ateliers de philo-théâtre proposés toute l'année, et un festival dont la première édition est organisée du 8 au 22 juin, dans le cadre du Mois parisien du handicap. La programmation prévoit des ateliers, des cafés philo, des conférences, des créations théâtrales et des performances, dans de nombreux lieux du 14^e: bibliothèques, centres d'animation, cafés associatifs, librairies... L'interrogation « c'est qui le monstre ? » est le thème choisi pour les ateliers. Il permet de nous interroger sur notre regard et pourquoi il est si difficile d'aller vers l'autre qui est différent. Philoscène est un projet qui s'inscrit dans la durée, avec l'ambition d'insuffler à notre vie de quartier le goût de la discussion à portée philosophique, de l'expression par le théâtre gestuel, du dialogue entre citoyens de tous âges, de tous handicaps.

Pour en savoir plus:
www.babdp.org - contact@babdp.org

LES ACTEURS DU HANDICAP

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris (MDPH)

La MDPH de Paris accueille, informe, accompagne et conseille les personnes handicapées et leurs proches, leur attribuent des droits. Son nouveau site handicap.paris.fr donne toute l'information utile sur les aides et prestations, les services de proximité, les actions locales et les associations en faveur des personnes en situation de handicap.

69, rue de la Victoire 75009 PARIS. Tél: 01 53 32 39 39
Mail: contact@mdph.paris.fr

Le centre d'action sociale Ville de Paris (CASVP)

Le CASVP accueille les personnes handicapées dans l'arrondissement et délivre les aides sociales municipales. 14, rue Brezin. Tel: 01 53 90 32 00
Mail: casvp-S14@paris.fr

Les associations locales, un relais précieux

Le 14^e possède un riche tissu d'associations qui prodigent aides et conseils aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à les solliciter. Leurs coordonnées sont accessibles dans le guide du 14^e et sur le site mairie14.paris.fr

COMMENT PARIS FACILITE LE TRI? DÉCRYPTAGE

Avec le « Paris du tri », la Ville a fait le choix de se lancer dans une politique ambitieuse de tri, de valorisation et de diminution de ses déchets. Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle a mis en place une vaste simplification des consignes de tri afin de générer plus de recyclage et moins de déchets incinérés ! Cette mesure et les opérations de sensibilisation mises en place visent à augmenter le taux de recyclage de 15 à 50 %.

BIEN CHOISIR SON BAC

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères (bac vert). Désormais si c'est un emballage, plus de question à se poser !

DANS LE BAC JAUNE



DANS LE BAC BLANC



DANS LE BAC VERT



LES SOLUTIONS POUR LE PETIT ELECTROMENAGER

Les petits appareils ne doivent plus être jetés dans le bac jaune. Selon leur état, plusieurs solutions s'offrent à vous:

LORSQUE LES APPAREILS FONCTIONNENT

ou sont réparables, privilégiez le réemploi



POINTS DE COLLECTE DE PROXIMITÉ :

4 sont proposés dans le 14^e pour réceptionner les appareils en état de marche. Ils seront ensuite réemployés par Emmaüs ou recyclés par Ecologic :

- Place Moro Giafferri et square Julia Bartet: dernier samedi de chaque mois (sauf juillet et août), de 10h à 14h
- Église Saint-Pierre de Montrouge et place du 25 août 1944: 2^{ème} samedi de chaque mois (sauf juillet et août), de 10h à 14h

LORSQUE LES APPAREILS SONT HORS D'USAGE

apportez les dans les espaces de tri



TRIMOBILE: 3 vous accueillent dans le 14^e pour déposer vos petits encombrants :

- Parvis de la Mairie: deux mardis par mois, de 9h à 13h
- Marché Brune: deux jeudis par mois, de 9h à 13h
- Marché Quinet: deux samedis par mois, de 9h à 13h

Pour en savoir plus: www.paris.fr/trimobile

OBJECTIFS 2022

Les nouvelles consignes de tri concourent à la stratégie « zéro déchet » lancée par la Ville de Paris dès 2014. De nouveaux objectifs sont assignés:

6 KILOS
par habitant et par an
de déchets d'emballage triés en plus

41,1 KILOS
par habitant et par an
de déchets d'emballage triés

1 110 TONNES
de verre triées en plus,
soit environ 0,5 kg par habitant

5 500 BACS
de collecte supplémentaires
installés dans Paris à partir de 2019

LE COMPOSTAGE

À Paris, les déchets organiques représentent encore 22 % des ordures ménagères du bac à couvercle vert.

70 KILOS
par habitant et par an
c'est le poids de déchets qui peut être évité grâce au compostage.

6 COMPOSTS EXISTANTS
dans le 14^e:

Aspirant Dunant, Lapin ouvrier, Mouton Duvernet, Trois Comets, Lamarque, René Coty, Observatoire

3 COMPOSTS EN COURS

Père Coirentin/Tombe Isoire
René Coty 2
Jardin des Suisses

Pour porter un nouveau projet de compostage contacter le14durable@paris.fr

LE VERRE

66 COLONNES
à verre sont installées dans le 14^e

650 TONNES
par an y sont collectées

Pour tout savoir sur le tri à Paris:
www.paris.fr/parisdutri

TRIBUNES

LOI BLANQUER, DE LA CONFIANCE A LA DEFIANCE

Rappelons-nous, peu de temps après son arrivée au ministère de l'éducation, Jean-Michel Blanquer avait eu le souci de se distinguer de ses prédécesseurs en annonçant qu'il n'y aurait pas de loi "Blanquer" et qu'il "en serait fier". 2 ans plus tard, c'est une véritable pluie de « lois Blanquer » qui s'abat : réforme du lycée, du bac, de l'enseignement professionnel, le tout ficelé dans une loi dite « École de la confiance ». Tout ceci fédère aujourd'hui la colère des enseignants

de la maternelle au lycée, l'opposition des directeurs d'écoles et enfin, l'inquiétude très forte des parents d'élèves.

La loi prévoit la scolarisation obligatoire des enfants dès l'âge de 3 ans... ce qui est le cas aujourd'hui pour 97,5 % des enfants de cette classe d'âge ! Résultat : joli cadeau à l'enseignement privé, entraînant le financement par l'État et les collectivités territoriales des écoles maternelles privées.

Enfin, un amendement, sans études d'impact ni consultation des associations professionnelles et de parents, la création des « établissements publics des savoirs fondamentaux », et qui autorisera le regroupement sous l'autorité d'un collège d'une ou plusieurs écoles primaires. C'est

l'État et les collectivités locales qui décideront de ce regroupement via un arrêté préfectoral, sans aucune consultation. Que deviendront les directeurs d'écoles et l'indispensable proximité au quotidien du directeur avec les parents ? Pas de réponse. Et si l'on ose exprimer l'idée que cette disposition permettrait de réaliser des économies substantielles de postes : « fake news et bobards », répond le Ministre...

Une ambition forte qui prend le nom de « confiance » nécessite une loi à laquelle la communauté éducative et les parents sont associés et non un « patchwork » sans cohérence ni stratégie.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉS

FAIRE LE GRAND PARIS DE L'ÉCOLOGIE

Pour faire face aux dérèglements climatiques et à la chute de la biodiversité, mais aussi à l'explosion des prix des logements et à la congestion des transports, les décisions publiques doivent davantage se prendre de manière coordonnée entre les villes du Grand Paris.

En matière d'urbanisme notamment. Paris est hyper dense, et doit sauvegarder le peu de pleine terre intramuros qui lui reste. Les espaces verts, qui sont autant d'îlots de

fraîcheur, doivent être développés. Paris doit renoncer à concentrer l'essentiel de l'activité politique, commerciale, culturelle et financière de la métropole. Il faut mieux partager avec les autres villes pour recréer de la qualité de vie pour tous. La spécialisation des territoires est une impasse car elle génère des flux démesurés de déplacements entre zones « logement » et zones « bureaux ». Ceci crée un enfer quotidien pour des millions de personnes dans les transports. Mieux répartir les activités au sein de la métropole, c'est rapprocher les citoyen.ne.s de leurs lieux de travail et de vie. Recréer des bassins de vie, permettre aux gens d'habiter, de travailler, de se

cultiver ou se distraire, d'acheter là où ils vivent.

C'est pourquoi dans le 14^e nous militons par exemple pour que le futur quartier Montparnasse ne se transforme pas en une « shopping city », pleine de bureaux et de béton, mais devienne un quartier vert et solidaire.

VOS ÉLU-ES ÉCOLO : SYLVIE LEKIN ET FLORENTIN LETISSIER

JEUNES MIGRANTS: NON AUX TESTS OSSEUX!

Le 21 mars dernier, le Conseil constitutionnel a validé les examens osseux réalisés pour déterminer si les jeunes migrants arrivés en France sans papiers sont mineurs, ce qui conditionne leur prise en charge ou non par l'aide sociale à l'enfance. Un jeune exilé Guinéen avait saisi la justice en décembre dernier afin de réclamer la fin de des tests.

Le Défenseur des droits s'est toujours opposé à leur utilisation, considérant que « le recours à ces examens, qui sont invasifs et non fiables, constitue une violation des droits

constitutionnels de l'enfant, notamment le respect de sa dignité, de sa santé et de son intérêt supérieur ». Le Conseil a affirmé que l'intérêt supérieur de l'enfant est une exigence constitutionnelle.

Aussi pourquoi ne pas l'interdire directement ? Encore une fois, le Conseil constitutionnel n'assume pas ses responsabilités et n'est pas à l'écoute des citoyennes et citoyens, ni des médecins et scientifiques qui exigent majoritairement la fin de ces tests. C'est très regrettable que le Conseil n'ait pas suivi l'exemple de la Grande-Bretagne qui a banni cette expertise plus qu'hasardeuse.

Le groupe communiste-Front de Gauche a proposé un vœu revendiquant la suppression pure et simple de cette méthode, vœu qui a été adopté le 3 avril dernier par le Conseil de Paris..

LES ÉLUS COMMUNISTES DU 14^e ARRONDISSEMENT HERVÉ BÉGUÉ NICOLAS LIÉBAULT CATHERINE CHEVALIER

LE 14^e EN CHANTIER

De la Porte d'Orléans (centre sportif Elisabeth, piscine) à Port-Royal (station RER, Paris Habitat), en passant par Général Leclerc (ventilation du réseau métropolitain), Alésia (piste cyclable bidirectionnelle), Denfert (site Saint-Vincent-de-Paul, entrée Catacombes, Musée de la Libération), De la Porte de Chatillon (piste cyclable) à la Place de Catalogne (une seule file de circulation) en passant par la rue de Chatillon (mise en impasse), la rue Raymond Losserand (création de quai bus), la rue du Commandant

Mouchotte (Centre Gaîté), ou en empruntant la rue Didot (une seule file de circulation), ... Vous n'échapperez pas aux chantiers menés dans le 14^e arrondissement ! Sur environ 6 000 chantiers parisiens, dont environ 450 menés par la Mairie, ce sont près d'une vingtaine de chantiers que nous pouvons recenser dans notre arrondissement. Conséquences de la priorité donnée par la Ville à la redistribution de l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes, ces travaux durent et connaissent quelques péripéties. Des retards sont observés ? La faute à la mobilisation des Gilets jaunes qui oblige à ôter les engins et barrières les vendredis et à les réinstaller les lundis.

Soyez patients : l'objectif est louable, il s'agit de moderniser le 14^e, fluidifier la circulation (sic), diminuer la pollution (re-sic). De toute façon, échéances municipales obligent, les travaux devront être achevés avant le début de l'année 2020 !

VOS ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE

MÉTRO, BOULOT, BOBO !

À chaque heure de pointe, la bien-nommée ligne 13, numéro prédestiné, se trouve saturée, et ses voyageurs asphyxiés. La ligne 4, depuis le lancement de son chantier d'automatisation, souffre elle aussi d'une grave insuffisance, étant entièrement fermée après 22h, sans que les lignes de bus sur lesquelles sont redirigés les voyageurs n'aient été renforcées. Après 22h, ces bus sont aussi saturés qu'une ligne de métro en heure de pointe. La ligne 6, pourtant récemment rénovée, multiplie les incidents d'exploitation.

Le diagnostic laisse perplexe : toutes ces lignes de notre arrondissement atteignent aujourd'hui un niveau de sur-saturation tel qu'il devient incompatible avec une qualité de service minimum et avec la sécurité des voyageurs.

Cette situation paroxystique ne peut qu'être amenée à empirer, avec l'affluence renforcée des nouvelles lignes de la Gare Montparnasse (4,6 millions de voyageurs pour la LGV Tours Bordeaux et plus d'1 million de voyageurs supplémentaires pour la LGV Bretagne-Paris). Sans compter que, tous les jours, de plus en plus de Parisiens abandonnent l'usage de la voiture individuelle pour leurs déplacements.

Après le manque d'anticipation des répercussions sur la ligne 13 du déménagement de la Cité judiciaire, les habitants du 14^e arrondissement payent les pots cassés de l'impréparation ou, pire, de l'indifférence des pouvoirs publics quant à l'évolution des conditions de transport sur les lignes 4, 6 et 13. Si l'on peut se réjouir que le 14^e bénéficie de grands projets urbains structurants, encore faudrait-il penser à administrer un remède de cheval aux artères souterraines qui l'irriguent.

ÉRIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE UDI-MODEM

IL FAUT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : leur appartement, les transports, l'école ou la crèche et entre 30 et 45 % dans les salles de classe. Et l'on connaît tous les dangers pour la santé que pose une exposition régulière et prolongée aux polluants : maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau, vertiges, manifestations allergiques, asthme. C'est pourquoi, au Conseil d'arrondissement

comme au Conseil de Paris, nous avons déposé il y a quelques mois, un vœu demandant à la Mairie de Paris un véritable plan parisien pour la qualité de l'air intérieur des écoles et des crèches parisiennes. Nous lui avons aussi demandé de communiquer les évaluations des moyens d'aération et de ventilation réalisés dans les crèches et les écoles et, bien sûr, de s'engager à le faire tous les deux ans, en communiquant les résultats aux conseils d'arrondissement. La Mairie de Paris s'y est malheureusement opposée. Aujourd'hui, les chiffres publiés par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur montrent une situation inquiétante en Ile-de-France et à Paris, avec notamment une omniprésence des particules fines, mais aussi

une forte présence de dioxyde de carbone : ils invitent à agir. Plus que jamais, adopter un tel plan d'action est une urgence, la Mairie doit l'entendre !

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET LES ÉLUS RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANT

AGENDA AVRIL-MAI 2019



Avril

16

MARDIS 16 AVRIL ET 4 JUIN BALS SÉNIORS

Avec un musicien et ses taxi-danseurs. Entrée 5 euros
Salles des fêtes de la Mairie annexe.
12, rue Pierre Castagnou

MERCREDI 17 AVRIL À 19H LE 14^e ANTI-GASPI

Grande distribution de lombricomposteurs
Uniquement sur inscription :
le14durable@paris.fr
Salle des mariages de la Mairie du 14^e
2, place Ferdinand Brunot

19

DU 19 AU 22 AVRIL FESTIVAL START 14

Festival de la jeunesse, entrée libre
Soirée rock : vendredi 19 avril à 20h
salle Gong 181, rue Vercingetorix
Soirée rap : samedi 20 avril à 19h30
Grands Voisins. 74 av. Denfert Rochereau
Soirée danses urbaines : dimanche 21 avril à 15h
Annexe. 12, rue Pierre Castagnou
Soirée Stand-Up : lundi 22 avril à 20h
MPAA/Broussais. 100, rue Didot

Mai

DIMANCHE 28 AVRIL, À 11H30 COMMÉMORATION JOURNÉE DU SOUVENIR DE LA DEPORTATION

Parvis de la Mairie du 14^e,
place Ferdinand Brunot

8

MERCREDI 8 MAI, À 11H30 COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Cérémonie du 74^e anniversaire
de l'armistice de 1945
Parvis de la Mairie du 14^e,
place Ferdinand Brunot

10

JEUDI 10 MAI, À 11H30 COMMÉMORATION OLGA BANCIC

Cérémonie en hommage
à Olga Bancic, devant la plaque
apposée en sa mémoire sur l'immeuble
qui fut son dernier domicile,
au 114, rue du Château

SAMEDI 18 MAI, DE 14H30 À 18H30 JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ À MONTSOURIS

Stands d'animations,
ballade verte et conférence
de l'astrophysicien
Hubert Reeves
Parc Montsouris

18

DU 18 AU 24 MAI SEMAINE DE LA BRETAGNE

La Bretagne en fête
dans le 14^e
Programme complet dans
le livret des événements

22

MERCREDI 22 MAI, À 14H30 DÉFILÉ DE PRINTEMPS

Carnaval des enfants sur
le thème de la fête foraine
Avec l'association
Mains Agiles
association@mainsagiles.fr
Départ de la place
de la Fontaine à 14h30

24

DU 18 AU 24 MAI SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une semaine d'animations
dans le 14^e pour l'avenir
de la planète
Programme complet dans
le livret des événements



ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur Service-public.fr*

Si vous êtes inscrits sur les listes du 14^e arrondissement, vous recevrez votre nouvelle carte électorale début mai.

* www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

VOUS ÊTES ABSENT LE 26 MAI 2019 POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Vous pouvez donner procuration à toute personne inscrite sur les listes électorales à Paris

Vous pouvez faire établir une procuration dans tous les commissariats de police ou au tribunal de Paris (17^e), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

APPEL À VOLONTARIAT CITOYEN !

Vous souhaitez vous impliquer dans le bon déroulement des élections ? C'est très simple : dimanche 26 mai, devenez président ou assesseur de bureau de vote dans le 14^e arrondissement.

Une seule condition à remplir : être électeur parisien !

Pour plus de renseignement adressez-nous sans attendre un mail à : citoyennemairie14@paris.fr